

# Recensement de l'environnement : Un instantané des collectivités côtières canadiennes en croissance et de leur environnement naturel

*Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 26 janvier 2024*

---

Le fait de vivre près des océans et des écosystèmes côtiers offre de nombreux avantages. Les gens apprécient les plages et les magnifiques paysages, la température est moins variable qu'en région continentale et une multitude de fruits de mer frais et locaux sont accessibles.

En 2021, 14,9 % des personnes au Canada vivaient à une distance de 10 km du littoral. Parmi ces personnes, plus de 3,2 millions de personnes habitaient sur la côte du Pacifique et plus de 2,2 millions de personnes se trouvaient sur la côte Atlantique.

## **La population des collectivités côtières s'accroît, plus particulièrement sur la côte du Pacifique**

La population côtière du Canada a augmenté de 5,3 % par rapport à 2016 pour se chiffrer à 5,5 millions de personnes en 2021. Environ les trois quarts de cette croissance se sont produits sur la côte du Pacifique.

Au total, 207 820 personnes de plus vivaient dans la région côtière du sud de la Colombie-Britannique en 2021 (écoprovence de la Dépression de Géorgie) comparativement à cinq ans auparavant, ce qui représente la hausse la plus importante à l'échelle nationale. Les provinces maritimes (écoprovences des basses terres de Northumberland et des hautes terres de Fundy) étaient à l'origine de la majeure partie de la hausse restante (environ 73 000 personnes).

De 2016 à 2021, les collectivités côtières de Terre-Neuve (écoprovences) ont enregistré une diminution de leur population (de près de 11 000 personnes).

## **Près d'un demi-million de Canadiennes et de Canadiens vivent à moins de cinq mètres au-dessus du niveau de la mer**

Les collectivités de nombreuses régions côtières du pays sont exposées à la hausse du niveau de la mer, plus particulièrement celles qui sont situées dans des zones côtières de faible altitude. En 2021, plus de deux fois plus de personnes vivaient à moins de cinq mètres au-dessus du niveau de la mer sur la côte du Pacifique (318 225 personnes) comparativement à la côte Atlantique (142 492 personnes). Cependant, la population qui vivait à ce niveau d'altitude et à une distance de 1 km ou moins de la côte est répartie de façon plus égale entre la côte du Pacifique (151 746 personnes) et la côte Atlantique (128 006 personnes).

Le fait de comprendre où les populations sont exposées à la hausse du niveau de la mer peut contribuer à trouver des solutions fondées sur la nature dans lesquelles les écosystèmes naturels et modifiés pourraient être conservés ou restaurés. Les écosystèmes tels que les marais salés peuvent contribuer à protéger les populations côtières de la hausse du niveau de la mer.

## **Une meilleure cartographie pour mieux comprendre les écosystèmes marins**

Le compte de l'étendue des écosystèmes océaniques et côtiers sert de base à l'évaluation des services écosystémiques, qui permettront de mieux comprendre la valeur des écosystèmes naturels. La diffusion d'aujourd'hui repose sur une cartographie améliorée des zones d'herbiers marins et de marais salés, qui sont particulièrement importantes pour protéger les côtes, stocker le carbone et servir d'habitat de pouponnière pour de nombreuses espèces de poissons.



En 2023, les zones connues d'herbiers marins s'étendaient sur 1 651 km<sup>2</sup> d'océans côtiers, tandis que les marais salés couvraient 3 602 km<sup>2</sup> de zones côtières. De plus, de nouveaux renseignements sont disponibles sur les substrats et les classes topographiques où des données biotiques sont manquantes ou où le plancher océanique ne favorise pas les écosystèmes biotiques.

## Un septième des zones océaniques et côtières du Canada est protégé ou conservé

Le Canada a promis de conserver ou de protéger [25 % des aires marines d'ici 2025](#) et [30 % d'ici 2030](#). En 2022, 14,6 % des zones océaniques et côtières du Canada étaient protégés ou conservés. La zone conservée a augmenté de près de 44 000 km<sup>2</sup> par rapport à 2021 pour se chiffrer à 844 059 km<sup>2</sup>, principalement grâce à l'ajout de la [Zone de conservation des canyons orientaux](#) dans la biorégion du plateau néo-écossais de l'océan Atlantique. Ce nouveau refuge marin protège les coraux d'eau froide et les zones pionnières en eau profonde qui ont un historique de pêche limité.

La conservation des écosystèmes côtiers tels que les herbiers, les marais salés et le varech contribue à protéger les aires de croissance pour les stocks de poissons et à garantir la poursuite des services écosystémiques, y compris la protection du littoral contre les inondations et le stockage de carbone. En 2022, 37 % de la zone cartographiée de ces écosystèmes a été conservée ou protégée.

### Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

### Note aux lecteurs

Le nouveau [programme du Recensement de l'environnement](#) de Statistique Canada rend compte des écosystèmes au Canada en fournissant des renseignements pour aider les Canadiens à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans le but de protéger, de restaurer, de valoriser et de préserver l'environnement. Ce programme respecte la norme économique environnementale internationalement reconnue pour produire des renseignements sur l'étendue et sur la condition des écosystèmes, ainsi que sur les avantages qu'ils offrent.

Les données sur la population côtière pour 2016 et 2021 sont maintenant accessibles dans un nouveau tableau (38-10-0170-01). Ce tableau fournit des renseignements sur la population et les logements selon la distance du littoral et l'altitude au-dessus du niveau de la mer.

Le tableau indiquant le compte de l'étendue océanique et côtière (38-10-0153-01) a été mis à jour en y ajoutant de nouvelles données sur le substrat, les marais salés, les herbiers et les classes topographiques. Des données limitées sur l'étendue sont disponibles pour certains types d'écosystèmes et certaines régions, particulièrement dans le nord et pour le varech sur la côte de l'Atlantique.

Le tableau de l'étendue des écosystèmes océaniques protégés et conservés (38-10-0157-01) a été entièrement mis à jour et il comprend les révisions effectuées à la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation pour 2022.

La Classification écologique des terres de 2017 fournit les noms et les codes normalisés des aires écologiques du Canada, y compris les écozones, les éco provinces et les écorégions. Les [biorégions marines](#) sont des biorégions définies écologiquement qui couvrent les zones océaniques du Canada.

Les aires conservées comprennent les aires protégées et celles conservées dans le cadre d'autres mesures de conservation efficaces par zone. Les aires protégées sont les aires qui satisfont à la définition d'aire protégée de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Les autres mesures de conservation efficaces sont les aires qui ne répondent pas à la définition officielle d'aire protégée, mais qui sont gérées de façon à préserver la biodiversité à long terme.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le [Système de comptabilité économique environnementale du Canada — Comptes des écosystèmes \(5331\)](#).

**Tableaux disponibles : [38-10-0153-01](#), [38-10-0157-01](#) et [38-10-0170-01](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5331](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).